



## Action Intercoopération Madagascar

### Qui sommes-nous?

#### Notre Histoire

Fort de plus de 20 ans d'expérience en tant qu'acteur au service du développement équitable et plus de 10 ans en tant qu'ONG Malgache, AIM assure la mise en œuvre des projets et programmes de développement à Madagascar. La diversité de ses champs d'actions, moyens et ressources la font fonctionner suivant les règles de gestion internationalement reconnues et applicables aux ONG.

#### MISSION

L'ONG a pour mission d'agir collectivement dans le développement rural et urbain, afin de contribuer à réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

#### NOS VALEURS

- Le professionnalisme
- La bonne gouvernance : intégrité, redevabilité, efficacité, efficience, transparence et participation
- La qualité de service à coût compétitif.
- L'innovation en fonction du contexte et des besoins des cibles.
- La proactivité et la loyauté.
- La valorisation des compétences locales et Nationales

#### NOTRE VISION

AIM Aspire à « Un monde équitable et juste, dans lequel toutes les femmes et tous les hommes, jeunes ou vieux, ont le droit et les moyens de mener leur vie dans la dignité et la sécurité ».



## Quelques chiffres clés !

#### Sécurité Alimentaire

- 145 CAEM mis en place dans près de 80 communes, avec l'appui aux Agents communautaires
- 285 Paysans Producteurs de Semences appuyés
- 15 infrastructures hydro - agricoles construites/réhabilitées
- 82 Greniers Communautaires villageois construits/réhabilités
- 78 cantines scolaires mises en place



#### Gouvernance locale

- Plus de 700 jeunes (issus de plus de 400 OSCs différentes couvrant les 23 régions) formés aux techniques de Plaidoyer, Leadership civique et Montage de projet communautaire pour appuyer et répondre au mécanisme local de consolidation de la paix et de prévention de risque de conflits mis en place
- 10 ONG et Associations locales renforcées dans leurs capacités d'intervention en tant qu'acteur du développement, y compris dans le suivi et évaluation de leurs interventions et de leur fonctionnement interne
- Un observatoire électoral SAFIDY mis en place avec la contribution d'AIM

-14 communes de la région d'Analamanga renforcées dans l'appropriation du concept Développement Economique Local, l'animation de la plate-forme de dialogue public-privé ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie et Plans d'Action pour le Développement Economique Locale (SPADEL)

- 84 communes (répartis dans 04 régions) accompagnés : PCD mis à jour, plans d'investissement élaborés, norme et standard de service publique améliorés, structure opérationnelle mis en place



#### Economie locale

- 11 tonnes de vanille produites selon les itinéraires techniques biologiques et vendues directement aux exportateurs ;
- 15 conventions de partenariats entre producteurs et opérateurs privés appuyées
- 416 apiculteurs accompagnés dans la collaboration avec 2 sociétés
- 1515 producteurs accompagnés dans la filière coton et 50 groupements mis en place
- 117 000 plants reboisés par les producteurs d'huile essentielle de girofle collaborant avec un Société d'exportation



#### Gestion des ressources naturelles

- près de 6 000 ha de reboisement en bois-énergie
- plus de 1200 ha de terrains aménagés avec les techniques agroécologiques
- près de 4200 producteurs formés en techniques de gestion de terres
- 48 COBA accompagnées
- 15 contrats de transfert de gestion suivis
- Contribution dans la gestion et conservation de 3 Aires protégées



#### Santé communautaire

- 720 villages ODF mis en place
- 4535 latrines installées avec les communautés
- 94 CCDS accompagnés
- 1981 Agents communautaires accompagnés
- 18 écoles adoptant les bonnes pratiques en matière d'EAH
- 1957 ménages et 7081 élèves touchés par le message clés EAH
- 67532 serviettes hygiéniques confectionnées par des couturières locales
- 301 VSLA mis en place



Action Intercoopération Madagascar

Pour un développement équitable



“Un monde équitable et juste”

18 AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE

...dans lequel toutes les femmes et tous les hommes, jeunes ou vieux, ont le droit et les moyens de mener leur vie dans la dignité et la sécurité



## Nos domaines d'interventions

### Sécurité Alimentaire

Les interventions de AIM dans le domaine de la sécurité alimentaire ont pour objectif de traiter de manière durable les enjeux, à travers une approche de proximité qui responsabilise les acteurs locaux, et la prise en compte de manière intégrée des causes de l'insécurité alimentaire. Dans ce domaine, les principes qui guident les actions d'AIM reposent sur : l'introduction d'innovations adaptées à chaque contexte local, ainsi que la responsabilisation des acteurs locaux à différents niveaux (communautaire, autorités locales, prestataires de services agricoles...) pour faciliter le développement d'une vision pérenne de la sécurité alimentaire par les acteurs locaux. AIM valorise autant que possible, le dispositif existant, et les compétences locales en collaborant avec les services techniques déconcentrés, les opérateurs privés et prestataires de services agricoles, les autres projets/programmes...

**Ainsi, les actions d'AIM tournent autour des grands axes suivants :**

» L'amélioration de la disponibilité locale des aliments à travers la promotion de l'agroécologie et l'agriculture sensible à la nutrition

» L'amélioration de l'accessibilité des aliments pour les ménages, en particulier en période de soudure

» L'accompagnement des ménages en vue de l'adoption de meilleures pratiques d'utilisation des aliments

» L'appui à l'ensemble des acteurs locaux dans la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant de stabiliser la situation de sécurité alimentaire



### Gouvernance locale

AIM met en œuvre des actions visant l'engagement et la participation active des hommes et des femmes dans le processus de développement local. Elle appuie les collectivités pour que celles-ci puissent améliorer leurs capacités à assurer/assumer leur rôle de maîtrise d'ouvrage du développement de leur localité. Elle apporte également sa contribution dans l'appui aux autres organisations afin qu'elles puissent renforcer leur capacité par rapport à leurs missions en tant que société civile locale.

**Ainsi, les interventions et savoir-faire d'AIM s'axent dans :**

» Accompagnement des communes dans le processus de mobilisation de fonds d'investissement

» Transfert de compétences en matière de montage, planification, mise en œuvre et suivi de projets d'investissements (infrastructures) et passation de marchés de services

» Encadrement et formation des jeunes ainsi que des membres de la société civile locale aux techniques de Plaidoyer institutionnel et de montage de projet communautaire

» Outillage et formation des élus et responsables communaux dans le domaine de la bonne gouvernance, techniques de communications/plaidoyer, standards de services, élaboration du budget communal, gestion/exploitation des infrastructures, le développement économique local axé sur le partenariat public-privé, suivi-évaluation



### Economie locale

Dans ses interventions liées au domaine de la promotion de l'Economie locale, AIM s'est fixé comme objectif le développement économique d'un territoire par la création des valeurs ajoutées des produits agricoles. Elle adopte comme principe d'intervention l'amélioration des relations commerciales entre les producteurs et les opérateurs privés dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant.

**A travers les actions qu'elle met en œuvre, AIM apporte ses appuis dans :**

» l'amélioration de la productivité par des activités de formation et d'accompagnement techniques, ainsi que la mise en place ou la réhabilitation d'infrastructures de production.

» l'accompagnement des producteurs dans l'amélioration des normes de qualité des produits pour répondre au besoin du marché.

» la facilitation des échanges et des interactions entre les acteurs,

» l'amélioration des conditions cadres pour un meilleur accès des produits des chaînes de valeur au marché.



### Gestion des ressources naturelles

Dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, l'objectif d'AIM est de promouvoir la gestion collaborative des ressources naturelles locales par l'implication de la population locale et des parties prenantes à différents niveaux (local, communal, régional et national).

Dans ses interventions, AIM s'aligne aux politiques/stratégies nationales ou sectorielles en matière de gestion des ressources naturelles ; elle essaie de répondre aux besoins exprimés par les populations riveraines des ressources naturelle ; et elle adapte son approche dans l'application de la stratégie de gestion durable des ressources naturelles et à travers la combinaison de la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

**Les activités développées tournent principalement autour :**

» du renforcement de capacités des parties prenantes à différents niveaux pour une gestion collaborative des ressources naturelles

» du maintien des services environnementaux par la conservation et/ou la restauration de la biodiversité

» du reboisement en bois-énergie

» de l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des ressources naturelles à travers la promotion de l'agroécologie et des activités génératrices de revenus durables



### Santé communautaire

Pleinement impliquée dans le domaine de la santé communautaire, AIM a pour objectif de contribuer à l'amélioration et à la promotion des services de base de la santé de la population vulnérable, incluant le domaine de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EAH) dans les zones rurales de Madagascar.

Ses interventions reposent sur la mobilisation communautaire, l'appui et l'accompagnement des Agents communautaires et la collaboration avec le secteur public, dont les communes.

En matière de l'Eau, Hygiène et Assainissement, son principe est d'augmenter l'accès équitable et durable aux services d'EAH dans les Communes et dans les Ecoles primaires publiques à travers **trois objectifs principaux interdépendants :**

» Instaurer des systèmes permettant de développer la capacité technique des structures locales sur la maîtrise d'ouvrage communal et la bonne gouvernance en matière d'eau hygiène et assainissement

» Etablir des stratégies de pérennisation des infrastructures mis en place par l'accroissement et l'engagement du secteur privé dans la prestation des services EAH

» Accélérer l'adoption des comportements sains et favorables à l'utilisation des services

E-mail : [aim@aim.mg](mailto:aim@aim.mg)

Tel : +261 34 49 03724

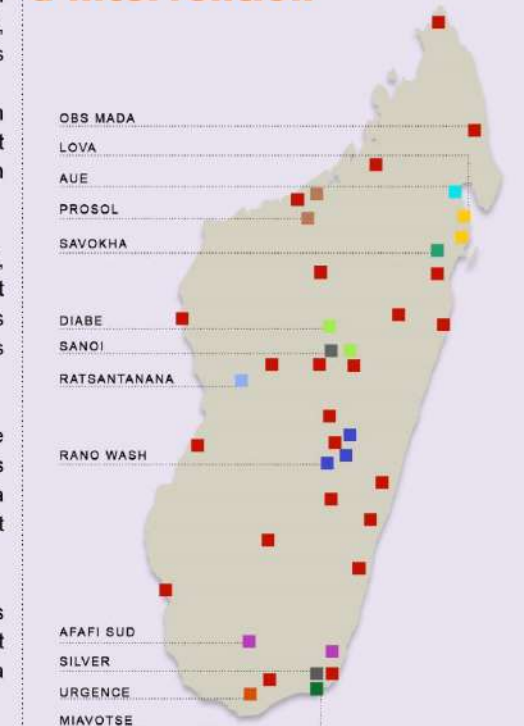
Site web : [www.aim.co.mg](http://www.aim.co.mg)

Page facebook : Action Intercoopération Madagascar

Instagram : Action Intercoopération Mdg



## Nos zones d'intervention



### NOS BUREAUX

Siège Antananarivo III L 72 Rue Akidy Ampanjaka Soanierana  
Bureau Ankazobe III CO10 Bis Ankazobe  
Bureau Fort Dauphin Villa créole Ampotatra Ambaray  
Bureau Mahajanga LOT 0105E 0060 Secteur 06 Mangarivotra  
Bureau Ambovombe Ambaro-Ambovombe ville  
Bureau Ambilobe Villa souvenir lot IV130 Antafiankasa